

## MÉDICAMENTS ET SITUATIONS A RISQUE

La sécurisation du processus de prise en charge  
médicamenteuse en EHPAD/HAD/SSR



VOTRE CENTRALE DE CONSEIL et de référencement au service  
des établissements sanitaires et médico-sociaux, privés ou publics



**LYON - NOVOTEL NORD PORTE DE LYON**  
Porte de lyon - Allée du camping international  
69570 Dardilly  
04 72 17 29 29

Jeudi 14 février 2019 - 9h00 / 17h00

## Programme

**9h00** Café d'accueil  
**9h30** Début de la réunion  
**12h30** Déjeuner  
**17h00** Fin de la réunion

La iatrogénie médicamenteuse est fréquente chez le sujet âgé, elle peut entraîner des risques aux conséquences graves (confusion, chute, etc.), être à l'origine d'une hospitalisation ou d'une prolongation de la durée d'hospitalisation. Des études montrent qu'elle peut survenir en EHPAD lors des différentes étapes de la prise en charge médicamenteuse des résidents. Dans ce contexte, la sécurisation de cette prise en charge médicamenteuse représente un enjeu important de qualité des soins.

Travailler sur les médicaments dit « à risque », ayant des conséquences graves en cas d'erreur (anticoagulants, insuline, opiacés, chimiothérapie orale par exemple), permet de s'intéresser aux étapes de la prise en charge médicamenteuse pour réduire la fréquence des erreurs, renforcer les procédures de contrôle et prendre en charge les incidents.

Cette journée permet de mettre en évidence des situations concrètes et de donner des pistes pour améliorer ses pratiques.

## Public concerné

. Tout professionnel EHPAD / HAD / SSR

## Intervenant

. Bernadette Dupire, Pharmacien

Merci de nous retourner le coupon-réponse ci-contre par mail à : [seminaire@cahpp.fr](mailto:seminaire@cahpp.fr) ou de le faxer au 01 83 71 16 88 **avant le jeudi 7 février 2019 dernière limite.**

Pour vous garantir une place, vous pouvez vous inscrire via la rubrique FORMATIONS du site [www.cahpp.fr](http://www.cahpp.fr)

Pour nous permettre de répondre favorablement aux nombreuses demandes de participation aux formations organisées par CAHPP, nous vous prions de bien vouloir limiter les inscriptions à deux personnes par journée. Pour toute demande de personne supplémentaire, merci de bien vouloir faire une demande par mail : [seminaire@cahpp.fr](mailto:seminaire@cahpp.fr)

Le remboursement des frais de déplacements s'effectuera sur la base d'un billet de transport en commun 2<sup>ème</sup> classe.

Participez au Développement Durable en privilégiant le co-voiturage !

Au plaisir de vous rencontrer, les équipes CAHPP restent à votre disposition pour tout renseignement.

## Bulletin d'inscription

Prise en charge médicamenteuse .  
Lyon .  
Jeudi 14 février 2019 .

Fonction

Nom/Prénom

Je viendrai

accompagné(e) de

Etablissement

Tél.

Fax

E-mail

**Date limite d'inscription : jeudi 7 février 2019**

Département Séminaires  
01 55 33 60 75

Par courrier : CAHPP

Département Séminaires  
20/22, rue Richer - 75009 Paris

Par fax : 01 83 71 16 88  
Par mail : [seminaire@cahpp.fr](mailto:seminaire@cahpp.fr)